

# MOTO CLUB BELLERIVE – LES ROUL'COOL –

Réunion : 04 Avril 2021

## ORDRE DU JOUR

- Nouveau membres ?
- Evènements du Mois de Mars
- Evènements des Mois suivant

## DETAIL

### - **Nouveau Membre**

Demande d'adhésion de Daniel RODAS. Il a participé à la sortie de Thierry GRAND du 28/03/21.

### - **Evènements du Mois de Mars**

#### **Balade de Thierry : 28/03/2021 après midi – GRAND Thierry**

Balade direction le Lac de Villerest.

Rendez-vous à 13h15 pour un départ à 13h30 sur le parking de Mr BRICOLAGE

Et récupération d'autre motard sur le parking du champ de foire à Cusset à 13h45

Message de Daniel RODAS :

Merci pour cette première sortie avec vous

Très belle balade avec une très bonne ambiance

Je vais m'inscrire dans votre club afin de profiter d'autres sorties avec vous

Encore merci à tout le club

Daniel

### - **Evènements des Mois suivants**

#### **Pour information manifestation FFMC : 10/04/2021 - FOURETS Raphaël**

La manif prévue à Clermont le 10/04 à 13h00 place du 1er mai nous invite à nous retrouver ce même jour

Rdv à 12h00 St Pourçain sur le parking en face MacDo puis 12h20 à Gannat pour prendre la direction du sud, via Clermont, pour un retour avant le couvre-feu munis de l'ausweis dument rempli (en pj) dans le respect des distanciations et/ou cache-cou sur le nez.

N'oubliez pas de répondre quelque-soit votre opinion (liberté d'expression).

#### **Forum des associations : 04 et 05/09/2021 – Mairie de Bellerive sur Allier**

Voir à la suite du document.

Question à tous :

- Qui est partant, en fonction des conditions sanitaires, pour faire le forum, le samedi après-midi ?
- Qui est intéressé pour participer au repas le dimanche 5 Septembre 2021. (Prix du repas non pris en charge par le MCB)

Merci de vos retours pour le 29 avril 2021, max.

**Prochaine réunion en physique quand nous aurons les autorisations de la Mairie et en fonction des conditions sanitaires**

Communiqué de presse FFMC du 5 avril 2021

## **Contrôle technique moto : c'est toujours NON !**

**La FFMC appelle les motards à dire NON au CT moto les 10 et 11 avril.**

La FFMC le dit depuis des années, les études le montrent, l'état technique des deux-roues motorisés (2RM) est une cause d'accident rare. Le rapport MAIDS a fait état de 0.3 % des accidents étudiés ! Malgré un vote « NON » à l'assemblée nationale et au Sénat français, bien que la France ait défendu ce « NON » au parlement européen, la directive 2014/CE/45 a été votée et préconise une mise en place d'un CT moto à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ! La directive prévoit cependant une possibilité d'y déroger en faisant état de mesures « alternatives » pour améliorer la sécurité routière des 2RM et en montrant que l'accidentalité 2RM a baissé.

Bien des mesures ont été prises en France en vue de faire baisser l'accidentalité 2RM. En particulier, le permis moto a fait l'objet d'une refonte complète, mise en place courant 2020. La FFMC et l'AFDM (association pour la formation des motards), qui défendent l'idée que l'éducation et la formation sont primordiales, y ont activement participé. Bien d'autres mesures, pas toujours avec l'accord de la FFMC d'ailleurs, ont été prises dans ce but. Au final, malgré une augmentation notable du parc roulant des 2RM, l'accidentalité a bel et bien baissé !

Dans ces conditions, pourquoi mettrait-on en place un CT moto en France ?

Si la FFMC appelle à manifester contre le CT moto ces 10 et 11 avril, c'est bien pour dénoncer le scandaleux lobbying des opérateurs de contrôle technique ! Ces opérateurs, qui bénéficieraient financièrement d'un CT moto, sont les mêmes qui font tout pour que le parlement européen le mette en place : ils sont donc juges et parties ! C'est inadmissible !

Contacts presse : Didier Renoux, chargé de mission communication, 01 48 18 12 15  
Céline Aubrun, coordinatrice nationale, 06 08 61 76 57

### **A PROPOS DE LA FFMC :**

La Fédération Française des Motards en Colère regroupe 86 antennes départementales et plusieurs milliers de bénévoles. Depuis 1980, elle agit pour défendre la pratique du deux-roues motorisé autour de propositions et d'un projet basés sur la liberté, l'éducation, le respect et le partage.

Le Mouvement des Motards en Colère regroupe l'ensemble des structures pensées et créées par les Motards en Colère : Assurance Mutuelle des Motards (AMDM), Association pour la Formation Des Motards (AFDM), FFMC Loisirs, Editions de la FFMC, Stop Vol, Education Routière Jeunesse.

<http://ffmc.asso.fr/>

**Vie Associative, locations de salles**

Dossier suivi par Stéphanie CHAUSSARD et Elie CONDELLO

Objet : Participation au Forum des Associations 2021

Chères associations,

Après deux saisons interrompues, nous voulons espérer que la prochaine rentrée soit synonyme d'activités retrouvées pour tous vos adhérents. Si la situation sanitaire nous le permet, le prochain rendez-vous du FORUM DES ASSOCIATIONS sera donné samedi 4 septembre et dimanche 5 septembre 2021 au COSEC.

Il marquera plus que jamais notre volonté de poursuivre l'accompagnement des dirigeants et responsables associatifs en cette période de crise.

Un nouveau format est en cours de réflexion avec une ouverture au public du samedi au dimanche 12h, et davantage d'activités en extérieur.

Le traditionnel repas associatif sera maintenu le dimanche midi, si les conditions du moment nous l'autorisent.

Afin de préparer ce week-end, nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation, en complétant la fiche d'inscription ci-jointe, à retourner jusqu'au 30 avril 2021 au plus tard, soit par mail : [s.chaussard@ville-bellerive.com](mailto:s.chaussard@ville-bellerive.com), soit à déposer en Mairie. La possibilité vous est donnée d'un téléchargement sur [www.ville-bellerive-sur-allier.fr/evenement/forum-des-associations/](http://www.ville-bellerive-sur-allier.fr/evenement/forum-des-associations/)

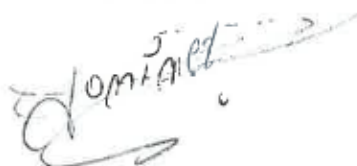
Pour toute information sur l'organisation, Elie Condello, responsable du Service des sports répond à vos questions au 04 70 58 87 00 (poste 152) ou par mail : [e.condello@ville-bellerive.com](mailto:e.condello@ville-bellerive.com)

Comptant sur votre participation,

Recevez, Chères associations, l'expression de nos salutations distinguées.

La Première Adjointe  
déléguée à la vie associative

Isabelle GONINET



Pour le Maire,

L'Adjoint délégué au sport

Michel LAURENT



Tout courrier doit être adressé à :  
Monsieur le Maire de Bellerive

Hôtel de Ville 12 esplanade François-Mitterrand 03700 Bellerive-sur-Allier

Tél. 04 70 58 87 00 • Courriel : [mairie@ville-bellerive.com](mailto:mairie@ville-bellerive.com) • Site : [www.ville-bellerive-sur-allier.fr](http://www.ville-bellerive-sur-allier.fr) •  [@villedebellerivesurallier](https://www.facebook.com/villedebellerivesurallier)



bellerive



# BULLETIN D'INSCRIPTION

Forum des associations : Bellerive-sur-Allier  
(Date limite d'inscription : 30 avril 2021)

Nom de l'association .....

Contact (nom) .....

mail..... Tél.....

## Participation

Pour les questions qui suivent, mettre une croix dans la case correspondante à votre réponse, merci

**1** Nous participerons au Forum des associations 2021, organisé les 4 et 5 septembre

OUI       NON

**2** Nous proposons une animation sur scène [1 passage de 15 minutes maximum]

OUI       NON

Si oui, à préciser

.....  
.....  
.....

**3** Nous proposons un atelier sur notre stand

OUI       NON

Si oui, détailler cet atelier [surface nécessaire, etc...]

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**4** Nous souhaitons être

À L'EXTÉRIEUR       À L'INTÉRIEUR



## Besoin en matériel

### 1 Besoin en matériel [dans la mesure du raisonnable pour satisfaire tout le monde]

DÉSIGNATION	NOMBRE SOUHAITÉ
Tente 3x3	
Tables 1,60 m	
Chaises	
Barnum	
Tables 3 m	
Grilles	

### 2 Branchement électrique

OUI       NON

### 3 Besoins techniques

.....

.....

.....

.....

## Mérite sportif [sous réserve]

Nous vous demandons de nous faire parvenir avec ce document vos propositions [avec palmarès, historique de la personne, etc..]

Nous vous rappelons les différents types de récompenses.

- Sportif de l'année [plus de 16 ans]
- Sportive de l'année [plus de 16 ans]
- Espoir masculin de l'année [moins de 16 ans]
- Espoir féminine de l'année [moins de 16 ans]
- Équipe de l'année
- Dirigeant [concerne le sport, la culture, le loisir et divers]
- Coup de coeur de l'année
- Qualité technique, fair play

## Repas associatif

Un repas associatif est envisagé à l'intérieur du Cossec, le dimanche 5 septembre

**Souhaiteriez-vous y participer ? Prix du repas envisagé : 15€ maximum**

OUI       NON

Un document vous sera envoyé ultérieurement pour déterminer le nombre de personnes et le paiement correspondant, servant d'inscription définitive.

Signature du président

Cachet de l'association



Le bulletin d'inscription est à retourner à  
Relation Associative - Stéphanie Chaussard - s.chaussard@ville-bellerive.com  
Hôtel de Ville - 12 Esplanade François-Mitterrand - 03700 Bellerive-sur-Allier  
04 70 58 87 00 - [www.ville-bellerive-sur-allier.fr](http://www.ville-bellerive-sur-allier.fr) • @villedebellerivesurallier

